

CAHIER DES CHARGES
ANNEE 2014
PROGRAMME LOCAL DE FORMATION

Territoire concerné : Pays de l'Agenais

Axe 2 : E-Tourisme

PAG.4 : Appréhender l'e-tourisme dans sa pratique professionnelle

1. Contexte :

8 touristes sur 10 utilisent Internet pour préparer leur séjour touristique. Parmi eux, 1 sur 3 achète une prestation touristique en ligne. (Sources : Le journal du net, veille info tourisme, Atout France).

Google est devenu l'outil incontournable à comprendre pour pouvoir être en capacité d'investir le web de façon efficace et visible.

Avec l'émergence de la mobilité, le touriste consulte de plus en plus les informations touristiques directement sur son smartphone.

A l'heure où exister sur la toile est une nécessité, les compétences des agents des OTSI du territoire en la matière restent faibles.

2. Les objectifs de la formation :

L'objectif principal est de développer l'e-compétence des agents afin que les Offices de Tourisme puissent se positionner comme centres de ressources d'e-tourisme pour les professionnels touristiques.

Le contenu du module pourra se décliner en 3 points :

- Apprivoiser les outils Google : Google agenda, Google docs, Google alertes, Google analytics ;
- Stratégie de référencement (publier et investir du contenu sur les plateformes 2.0 ex : vidéos, photos, sites d'avis, réseaux sociaux et les techniques de rédaction web ;
- Pratiquer l'Internet de séjour (notions de base).

HORS FONDS FORMATION PLF :

En parallèle au module de formation proposé sur l'e-tourisme, les OT du territoire souhaitent se positionner en 2014 pour former des animateurs numériques de territoire*.

** cycle de formation de 10 jours organisé par la MOPA au niveau régional, avec l'appui d'AGEFOS-PME Aquitaine, afin de permettre aux offices de tourisme de se doter de techniques et d'outils pour pouvoir animer des ateliers pratiques, des réunions d'information, de sensibilisation sur des thématiques relatives au web pour le compte des prestataires de leur territoire.*

3. La méthode pédagogique à mettre en œuvre :

S'agissant d'une formation action, chaque participant devra mettre en application pendant la formation les recommandations et les outils présentés par le formateur. En effet, chaque stagiaire sera face à un ordinateur connecté à Internet. Les salles de formation et le matériel seront mises à disposition par le Pays et/ou les offices de tourisme du territoire.

4. Les résultats attendus / finalités de la formation :

2 résultats sont visés par ce module de formation :

- Meilleure appréhension par les agents des outils Google et des techniques de meilleur référencement pour être en capacité d'apporter des solutions pertinentes aux prestataires en matière d'E-Tourisme ;
- Amélioration de la qualité des sites Internet des OTSI.

5. Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clefs à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLFI.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation. Pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la MOPA.

6. Durée : 3 jours de formation

7. Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer : 1 groupe de 13 personnes

8. Période privilégiée : de janvier à mai et d'octobre à décembre.

9. Lieu(x) : Sur le territoire du Pays de l'Agenais

10. Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références en particulier dans le domaine du tourisme
- ses compétences internes et externes
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global
- les dates des journées de formation à proposer

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.